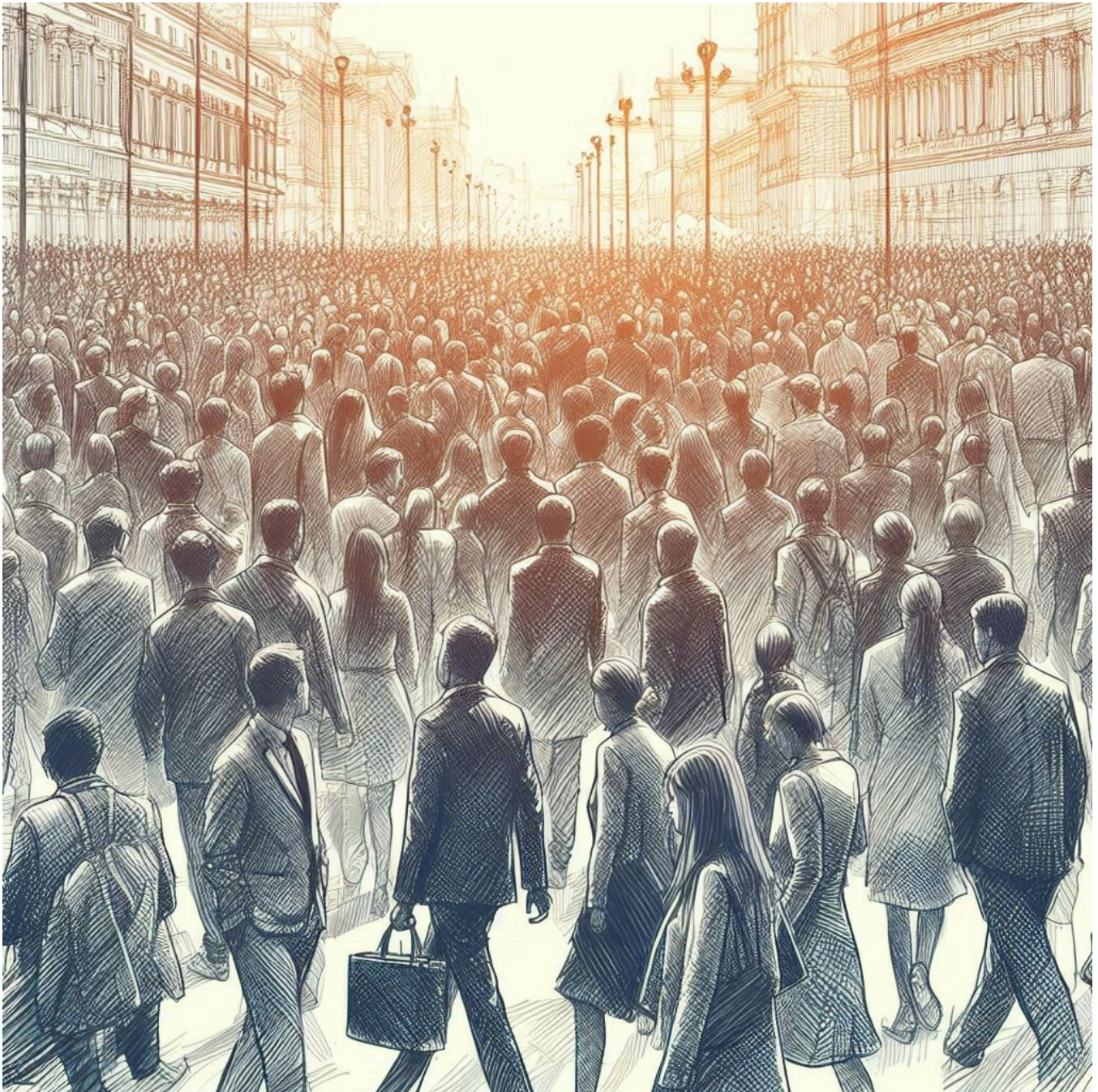




Accord du verbe
avec le sujet :
les cas particuliers

Accord du verbe avec le sujet : cas particuliers

L'accord du verbe avec le sujet est l'une des règles fondamentales de la grammaire française : le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. Cependant, certains cas demandent une attention particulière.

1. Déterminants qui demandent la 3e personne du singulier

Certains déterminants, bien que parfois ambigus en termes de quantité, exigent toujours l'accord du verbe à la 3e personne du singulier. Ils mettent l'accent sur l'individualité ou l'absence.

- **Chaque** : Indique une distribution individuelle.
 - Exemple : *Chaque étudiant **doit** rendre son travail.*
- **Aucun(e)** : Exprime l'absence totale.
 - Exemple : *Aucune solution **n'a été trouvée.***
- **Nul(le)** : Similaire à "aucun", exprime l'absence ou la négation.
 - Exemple : *Nul **ne peut** ignorer cette règle.*
- **Plus d'un(e)** : Malgré l'apparence plurielle, l'accord se fait au singulier car l'accent est mis sur l'idée de "plus qu'un seul".
 - Exemple : *Plus d'un élève **a réussi** l'examen.*
(Attention, si l'idée est une réciprocité, on peut avoir le pluriel : *Plus d'un complice **se sont** entraides. C'est cependant plus rare.)*



2. Déterminants qui demandent la 3e personne du pluriel

Ces déterminants indiquent clairement une pluralité et appellent logiquement l'accord du verbe à la 3e personne du pluriel.

- **Plusieurs** : Indique une quantité indéterminée mais supérieure à un.
 - Exemple : *Plusieurs personnes **sont arrivées** en retard.*
- **Nombre de / Bon nombre de / Peu de / La plupart des** (lorsqu'il y a un complément) : Ces locutions, même si "peu" peut sembler singulier, désignent une pluralité de sujets.
 - Exemple : *Nombre d'oiseaux **volent** vers le sud.*
 - Exemple : *La plupart des participants **ont apprécié** la conférence.*
- **La plupart** (seul, si le sujet est évident) :
 - Exemple : *Les élèves sont là, la plupart **travaillent.***

3. Le pronom relatif « qui » comme sujet

Le pronom relatif "qui" reprend son antécédent et le verbe qui suit "qui" s'accorde avec cet antécédent. C'est un point crucial pour éviter les erreurs.

- Si l'antécédent est singulier :
 - Exemple : *C'est moi **qui suis** responsable.* (Antécédent : "moi" - 1re personne du singulier)
 - Exemple : *C'est toi **qui as** raison.* (Antécédent : "toi" - 2e personne du singulier)
 - Exemple : *C'est lui **qui a** gagné.* (Antécédent : "lui" - 3e personne du singulier)
 - Exemple : *C'est l'homme **qui parle**.* (Antécédent : "l'homme" - 3e personne du singulier)
- Si l'antécédent est pluriel :
 - Exemple : *Ce sont nous **qui sommes** prêts.* (Antécédent : "nous" - 1re personne du pluriel)
 - Exemple : *Ce sont eux **qui font** du bruit.* (Antécédent : "eux" - 3e personne du pluriel)
 - Exemple : *Ce sont les enfants **qui jouent** dans le parc.* (Antécédent : "les enfants" - 3e personne du pluriel)

4. Le nom collectif sans expansion

Un nom collectif (comme "foule", "groupe", "majorité", "minorité", "famille", "peuple", etc.) sans complément s'accorde généralement au singulier, car il est perçu comme une entité unique.

- Exemple : *La foule **manifeste**.*
- Exemple : *Le groupe **chante** bien.*
- Exemple : *La majorité **est** favorable à cette idée.*



5. Le nom collectif précédé de « un » ou de « une » et suivi d'un groupe prépositionnel

Lorsque le nom collectif est précédé d'un article indéfini ("un", "une") et suivi d'un complément introduit par une préposition (souvent "de"), l'accord du verbe peut se faire :

- **Au singulier** : L'accord se fait avec le nom collectif, mettant l'accent sur l'unité de l'ensemble. C'est l'option la plus fréquente et souvent la plus logique quand l'action est celle du groupe.
 - Exemple : *Une foule de gens **attendait** le train.*
 - Exemple : *Un groupe de touristes **visite** la ville.*

- **Au pluriel** : L'accord se fait avec le nom du complément (le plus souvent un pluriel), mettant l'accent sur les individus qui composent le groupe. Cette option est possible, surtout si l'action est clairement le fait des individus.
 - Exemple : *Une foule de gens **attendaient** le train.* (Les gens attendaient)
 - Exemple : *Une multitude d'étoiles **brillaient** dans le ciel.* (Les étoiles brillaient)

Conseil : En cas de doute, l'accord au singulier avec le nom collectif est généralement sûr et plus fréquent lorsque l'action est attribuée à l'ensemble. L'accord au pluriel est souvent réservé aux cas où le complément est le véritable agent de l'action.

6. Le nom collectif précédé de « le, la, ce, cet, cette, mon, ma, ton, ta, etc. »

Quand un nom collectif est précédé d'un article défini, d'un démonstratif ou d'un possessif, l'accord se fait **toujours au singulier**, même s'il est suivi d'un complément au pluriel. L'accent est mis sur l'entité unique désignée par le nom collectif.

- Exemple : *La majorité des élèves **a** voté.*
- Exemple : *Cette bande de malfaiteurs **a** été arrêtée.*
- Exemple : *Mon groupe d'amis **part** en voyage.*



7. Subordonnée complétive ou groupe verbal infinitif comme sujet

Lorsque le sujet du verbe est une proposition subordonnée complétive (introduite par "que") ou un groupe verbal à l'infinitif, le verbe s'accorde **toujours à la 3e personne du singulier**. Ces constructions sont considérées comme des entités uniques.

- **Subordonnée complétive comme sujet** :
 - Exemple : *Qu'ils viennent **est** important.* (Le fait qu'ils viennent est important)
 - Exemple : *Que tu réussisses **me ferait** plaisir.* (Le fait que tu réussisses me ferait plaisir)
- **Groupe verbal infinitif comme sujet** :
 - Exemple : *Vivre en paix **est** son rêve.* (Le fait de vivre en paix est son rêve)
 - Exemple : *Courir tous les jours **demande** de l'endurance.* (L'action de courir demande de l'endurance)
 - Exemple : *Manger cinq fruits et légumes par jour **est** recommandé.*

En résumé, l'accord du verbe avec le sujet en français n'est pas toujours évident et demande de la rigueur. En mémorisant ces cas particuliers et en comprenant la logique derrière chaque règle, vous pourrez éviter les erreurs les plus courantes et améliorer considérablement la qualité de votre écriture.